

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Du 17 septembre au 25 octobre, les distributions de composteurs reprennent !

Aujourd'hui, un Corse sur trois dispose d'une solution de compostage, permettant de trier ses biodéchets à la source.

Afin de poursuivre cette dynamique, les distributions de composteurs reprennent du 17 septembre au 25 octobre, dans le cadre du plan compostage porté par le SYVADEC et les intercommunalités.

Objectif : que chacun puisse s'équiper gratuitement et ainsi, s'impliquer concrètement dans la réduction des déchets ménagers.

En 2024, grâce au compostage, plus de 5 000 tonnes de biodéchets ont pu être détournées des ordures ménagères soit 15 kg/habitant.



Composter ses déchets de cuisine est la meilleure façon de s'en débarrasser facilement et directement à domicile. D'autant qu'il existe des solutions qui s'adaptent à toutes les façons de vivre : le composteur de jardin pour ceux qui habitent en maison individuelle ou les composteurs partagés pour ceux qui vivent en logement collectif.

Le compostage est un geste simple et accessible à tous, qui présente de nombreux avantages :

- alléger sa poubelle quotidienne et éviter qu'elle soit malodorante ;
- produire son propre fertilisant de grande qualité, utilisable pour les plantes et potagers et ne plus acheter d'engrais ;
- recycler directement chez soi une partie importante de ses déchets et ainsi réduire son empreinte carbone.

CHIFFRES-CLÉS EN CORSE

- 1 habitant sur 3 dispose d'une solution de compostage (34 %)
- 5 348 t de biodéchets détournées de la poubelle grâce au compostage soit 15 kg/hab. en 2024
- 34 % de la poubelle est composée de déchets organiques (biodéchets + déchets verts) soit 126 kg/hab. en 2024
- 47 751 composteurs individuels (45 338 composteurs de jardin + 2 413 lombricomposteurs)
- 191 sites de compostage partagé

Le financement du plan régional de compostage

D'un montant de 1,2 M€, le plan régional de compostage 2018-2024 a été financé avec une contribution de l'État à hauteur de 600 000 € (50 %) et de l'ADEME à hauteur de 350 000 € (29 %), le solde soit 250 000 € (21 %) étant financé par le SYVADEC et les intercommunalités.



Le calendrier des distributions

Septembre

Le 17 septembre, à Corbara (recyclerie).

Le 20 septembre, à Folelli (parking Leclerc) et Saint-Florent (recyclerie).

Le 23 septembre, à Francardo (recyclerie mobile parking Prumitei).

Le 24 septembre, à Furiani (parking du cinéma), Erbalunga (parking) et Lucciana (recyclerie).

Le 25 septembre, à Aleria (recyclerie) et Moriani (parking Auchan).

Le 27 septembre, à Porto-Vecchio (stade Claude Papi).

Octobre

Le 4 octobre, à Cauro (recyclerie).

Le 11 octobre, à Porticcio (parking Leclerc) et Pila Canale (devant la fontaine).

Le 15 octobre, à Viggianello (recyclerie).

Le 17 octobre, à Mezzana (recyclerie mobile parking de la gare).

Le 18 octobre, à Vico (recyclerie).

Le 25 octobre, à Ajaccio (recyclerie du Stiletto).

Contact presse :

Catherine Vernaz – Responsable communication

Tel : 06 25 44 86 11

Courriel : catherine.vernaz@syvadec.fr